

Rezé Mensuel

#129

Février 2018



Le quartier Rezé-Hôtel de ville se transforme

fait du mois
Rezé vu par...
les associations
p.5

actu mairie
Ville à 30 km/h : les
habitants consultés
p.9

actu quartiers
Les écrans numériques
dans les écoles
p.15



12



5

N°129

Rezé Mensuel, le magazine municipal

Édition : Ville de Rezé (service communication 02 40 84 42 59)

Directeur de la publication : Gérard Allard

Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand

Rédaction : Nicolas Beilvert, Marie Bulteau, Antoine de Laporte, Thierry Goussin, Nolwenn Perriat, Virginie Sombrun.

Photos : Thierry Mezerette, Ludovic Failler.

Photo de la Une : © jgazeau/vjoncheray Woocebo

Mise en page : scoop communication

Impression : Goubault (La Chapelle-sur-Erdre)

Régie publicitaire : Offset 5 (02 40 26 59 56)

Tirage : 21 000 exemplaires

Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville – BP 159 44403 Rezé Cedex communication@mairie-reze.fr

Standard mairie : 02 40 84 43 00.

www.reze.fr



7



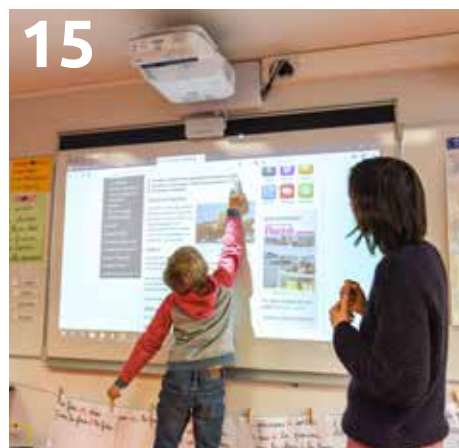
8



9



14



15



faits du mois

- 5 300 places Plume pour petits revenus
- 6 Moins de gaspillage alimentaire
- 7 Carrément cool !

actu mairie

- 8 Bon anniversaire le Chronographe !
- 9 Ville à 30 km/h : les habitants consultés
- 12 Le quartier Rezé-Hôtel de ville se transforme

actu quartiers

- 14 Jeux paralympiques au stand de tir
- 14 La Maison fête ses 20 ans
- 15 Le numérique fait son entrée dans les écoles

magazine

- 16 L'évolution des transports
- 18 Sortir

expression

- 20 Les groupes politiques

pratique

- 22 Vie quotidienne



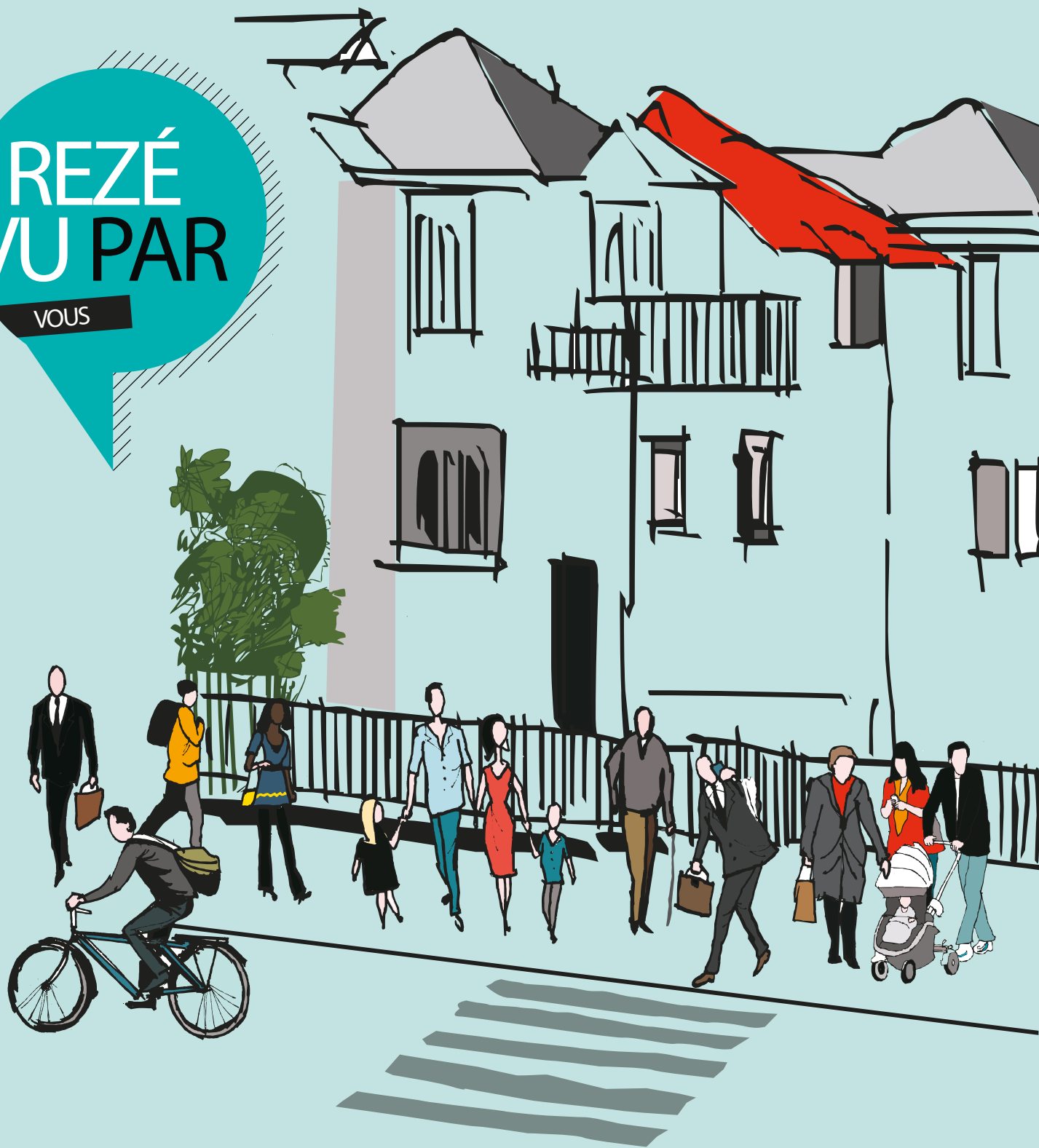
À vitesse raisonnée

Embellir l'espace public, améliorer le cadre de vie de nos quartiers, dessiner un nouveau visage à notre cité que nous souhaitons la plus attractive, apaisée et solidaire possible. Autant de desseins qui participent au mieux vivre ensemble.

Plus qu'un concept, plus qu'une intention, une réalité qui se concrétise. La métamorphose du quartier Rezé-Hôtel de ville en est la preuve, parmi tant d'autres. Un beau et grand projet qui insufflera un dynamisme certain à ce vieux bourg qui mérite bien un petit coup de jeune. Constructions modernes, espaces verts, parking en silo, grande place avec terrasse devant la mairie, trottoirs plus larges supplanteront immeubles délabrés et façades anciennes. Au final, un ensemble harmonieux où l'âme du quartier y sera conservée. Le chantier, confié au promoteur Bâti-Nantes et commencé récemment, s'achèvera en 2023, s'il n'est prolongé par la découverte, lors des fouilles préventives, de trésors encore insoupçonnés de notre histoire gallo-romaine.

Bien qu'elle soit ardemment attachée à son passé, il n'en demeure pas moins que Rezé roule les yeux rivés sur l'avenir... À vitesse raisonnée. Et c'est dire. Depuis septembre, la Ville met les pleins feux sur la question de la généralisation de la limitation de la vitesse à 30 km/h. Les Rezéens peuvent suivre le débat sur villea30.reze.fr, répondre aux questions qui y sont posées, s'exprimer sur le sujet, lors d'une consultation qui aura lieu du 5 au 19 février. Une consultation qui assoit et renforce cet élan de citoyenneté interactive mise en œuvre depuis le début du mandat. Et qui ne peut fonctionner sans votre expression...

Gérard Allard
Maire de Rezé



De janvier à juin

Sondages sur reze.fr • Rencontres avec des élus •
Interviews d'habitants • Tchat en direct avec le maire •
Événement public pour imaginer la ville de demain

Infos sur reze.fr :
rubrique Dialogue citoyen / Rezé vu par vous

VOTRE AVIS

Rezé vu par...
les associations !

Depuis janvier, vous êtes invités à donner votre avis sur la ville, les actions menées par l'équipe municipale et vos attentes pour les prochaines années. Un point d'étape souhaité par le maire, Gérard Allard. Enquêtes, courts sondages sur le web, micro-trottoirs, échanges, tchat sur Facebook sont organisés jusqu'à fin juin pour recueillir la parole des citoyens. Chaque lundi, deux questions sont posées sur le site web. Fait-il bon vieillir à Rezé ? Comment trouvez-vous les écoles publiques ? Rezé est-elle une ville culturelle ?... Connectez-vous sur reze.fr et donnez votre avis toutes les semaines. En février, ce sont 535 associations qui seront interrogées via un questionnaire. La concertation continue jusqu'en juin. Retrouvez l'ensemble des rendez-vous sur le site web de la Ville.



+ INFOS : reze.fr



Le CCAS met en vente 300 places pour le Cirque Plume.

SOLIDARITÉS

300 places Plume pour petits revenus

Le Cirque Plume est de retour à Rezé en 2018. Pour la septième et... dernière fois ! Pour son ultime spectacle, la célèbre compagnie a bien l'intention de nous en mettre plein la vue. Entre percussions, cornets à piston, acrobaties et contorsions en tout genre ! Les représentations auront lieu du 30 mars au 29 avril sous le chapiteau dressé sur la place du Pays-de-Retz. Avis aux familles ayant de petits revenus, le Centre communal d'action sociale (CCAS) mettra en vente 300 places à tarif réduit du 5 février au 16 mars. Seules conditions pour en bénéficier : habiter Rezé et avoir un quotient familial

correspondant aux tranches 1 et 2. Réservez vite vos places : il n'y aura pas d'autre tournée !

Cirque Plume. Représentations du 30 mars au 29 avril. Place du Pays-de-Retz. Dès 6 ans.

300 places à tarif préférentiel pour les Rezéens à faibles ressources : 5€ (adulte) / 3€ (enfant). En vente du 5 février au 16 mars. Réservation auprès du CCAS, hôtel de ville. Sur présentation d'une carte de quotient familial (QF 1 et 2), de justificatifs de domicile et de composition familiale. Rens. 02 40 84 45 41 et www.reze.fr.

+ INFOS : 02 40 84 45 41 et reze.fr

JEUNESSE

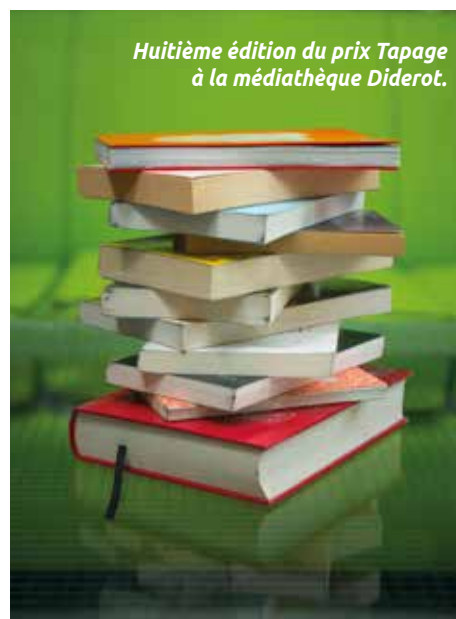
La lecture tape dans l'œil des collégiens

Il revient pour sa 8^e édition ! Le prix Tapage, organisé par les médiathèques de Rezé et Couëron en partenariat avec les collèges Petite-Lande et Salvador-Allende, fait la part belle aux 13-15 ans. Il leur permet de découvrir la littérature pour adolescents. Sept romans forts en émotion s'offrent à eux jusqu'en mai 2018. Les collégiens participants votent ensuite pour leur histoire préférée. L'ouvrage plébiscité se voit décerner le prix Tapage. Deux auteurs viendront à la rencontre du jeune jury : Coline Pierré, auteure de *Ma fugue chez moi*, le 3 février, et Marie Chartres, auteure de *Les Petits Orages*, le 17 mars. L'an dernier, les 150 jurés avaient récompensé *L'Apache aux yeux bleus*, de Christel Mouchard. Une occasion ludique de découvrir de nouvelles histoires et de faire de belles rencontres. Pour y participer, une seule condition : être inscrit à la médiathèque de Rezé.

Prix Tapage, médiathèque Diderot, place Lucien-Le Meut
Rencontre avec Coline Pierré, samedi 3 février à 15h
Rencontre avec Marie Chartres, samedi 17 mars à 15h

+ INFOS : mediatheque.reze.fr

Huitième édition du prix Tapage à la médiathèque Diderot.



Coup de cœur

Repérez ce macaron qui indique les coups de cœur des bibliothécaires de la médiathèque.

LECTURE

Les coups de cœur des bibliothécaires

Depuis janvier, des petits dessins sont apparus sur la couverture de certains livres de la médiathèque Diderot. Ces macarons marquent les « coups de cœur » des bibliothécaires. À l'intérieur de chaque livre, une petite critique pour vous donner l'envie d'aller plus loin. L'occasion pour les agents de la médiathèque de faire partager aux lecteurs ce qui leur a plu, ce qui les a émus. Une manière sympa et colorée de choisir rapidement le bon bouquin.

Médiathèque Diderot
Place Lucien-Le Meut

+ INFOS : mediatheque.reze.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

50 rendez-vous !

Une nouvelle saison démarre à la Maison du développement durable. Expositions, spectacles pour enfants, ateliers couture, récup' et jardinage... Près de 50 rendez-vous sont au programme du 1^{er} février au 11 juillet.

En plus de nouvelles animations, la Maison du développement durable renouvelle des succès de l'an dernier. Ainsi, les ateliers cuisine et Récup'art font leur retour. Premier rendez-vous pour les apprentis cuisiniers : samedi 10 février à 10h pour concocter de la pâte à tartiner.

Réservez vos places pour les ateliers, le nombre de participants est limité.

+ INFOS : reze.fr et 02 40 13 44 10



© Patrick Trécul

Du 3 février au 5 mai, découvrez la Sèvre nantaise sous un autre regard.



Du 15 janvier au 2 février, les enfants ont trié et pesé les aliments jetés à la poubelle chaque midi.

RESTAURATION

Les cantines face au gaspillage alimentaire

La Ville a fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires l'une de ses priorités pour 2018. Un plan d'action est mis en œuvre impliquant tous les acteurs de la restauration. Il revêt des enjeux éthiques, environnementaux et économiques. Première étape : le diagnostic. Durant la seconde quinzaine de janvier, les enfants des écoles élémentaires ont déposé chaque déchet dans des conteneurs dédiés. Une manière d'évaluer les volumes de déchets et de comprendre les causes du gaspillage alimentaire pour apporter des solutions pour y remédier. À l'issue de ce diagnostic, des mesures seront testées.

+ INFOS : periscolaire.reze.fr

LA PHOTO



CARRÉMENT COOL !

120 enfants ont profité des animations organisées dans le cadre de Carrément glace pendant les vacances de Noël.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Transformez, détournez, créez

Pourquoi jeter ses objets ou vêtements quand ils peuvent être réparés ou transformés ? La Maison de développement durable et la Ressourcerie de l'île proposent des ateliers pour leur donner une seconde chance.

Création de mobiliers en bois de palette, de poulaillers, réalisation d'accessoires, transformation de vêtements, création de luminaires... Avec la récup', il est possible de tout faire. La Maison du développement durable propose toute l'année des ateliers où seules l'imagination et l'huile de coude sont nécessaires pour donner une seconde vie à vos objets.

La Ressourcerie de l'île organise aussi, une à deux fois par mois, des ateliers Boîtes à outils pour apprendre à transformer et des Repair Café, une fois par trimestre. Apprenez à tout réparer !

+ INFOS : reze.fr et www.laressourceriedelile.com



Le bricolage à la portée de tout le monde !



ÉVÉNEMENT

Nouvelle édition pour le salon Natura

La 29^e édition du salon Natura se tiendra du 2 au 5 février à la Halle de la Trocardière. Près de 230 exposants vous invitent à venir déguster des produits gourmands, pratiquer des activités ludiques ou encore vous informer pour vivre mieux, bon et bio.

Cette année, la Ville de Rezé a choisi de communiquer sur les bons gestes en matière de réduction des déchets. Elle présentera l'ensemble de ses actions menées sur le sujet (opération « Poules en ville », composteurs partagés, lombricomposteurs) et proposera des ateliers Récup'art animés par la Maison du développement durable (inscriptions sur place).

Du 2 au 5 février de 10h à 19h.

Tarifs : 5€, gratuit pour les moins de 12 ans, 3€ pour les demandeurs d'emploi.

+ INFOS : www.salon-natura.com

Bon anniversaire le Chronographe !

35 000 visiteurs ont découvert le Chronographe lors de sa première année d'ouverture. Un vrai succès qui annonce une année 2018 riche en événements.

Il y a tout juste un an, le Chronographe ouvrait ses portes à côté de la chapelle Saint-Lupien, sur les ruines du port de Ratiatum. Avant sa fermeture annuelle du 1^{er} janvier au 24 février, le centre d'interprétation de l'archéologie a réalisé le bilan de sa première année d'activité. Les résultats sont au-delà des espérances. « *Le mois d'ouverture gratuit a presque trop bien marché, nous avons accueilli 15 000 personnes, un chiffre que l'on attendait sur l'année complète !* se réjouit Cécile de Collasson, la directrice du Chronographe. *Fin décembre nous avons comptabilisé 35 000 visiteurs. Nous sommes très contents.* »

Les ateliers enfants et familles organisés pour découvrir l'archéologie ont tous été complets ; le Chronographe a fait le plein pour la Nuit des musées, les Journées nationales d'archéologie, les Journées du patrimoine et la Fête de la science. Les cinq conférences ont reçu chacune une cinquantaine de personnes... Le succès est

indéniable. « *Nous avons de très bons retours du public, qui trouve le lieu accessible et interactif,* poursuit Cécile de Collasson. *Les Rezéens notamment l'apprécient pour les informations qu'il donne sur le territoire.* »

DE NOMBREUX PROJETS POUR 2018

L'année 2018 du Chronographe sera aussi riche que 2017, avec, dès la réouverture le 24 février, une exposition autour de la bande dessinée prêtée par le musée de Vieux-la-Romaine. « *Elle montre comment la BD s'est emparée du sujet de l'Antiquité et l'a détourné,* explique Pierre Bosquet, chargé de médiation numérique. *Le 19 mai, pour la Nuit des musées, il y aura un concert dessiné dans l'exposition.* » Fin juin, suivra une exposition consacrée au voyage des Vikings à Nantes, en lien avec celle du château des ducs de Bretagne.

« *Le Chronographe est un lieu qui se renouvelle, qui ne s'arrête pas à une exposition permanente,* ajoute

Pierre Bosquet. *Nous voulons aussi en faire un lieu de vie comme avec le feu d'artifice du 13 Juillet.* » Un autre chantier va également débiter avec un paysagiste et un architecte du patrimoine pour dévoiler une partie des vestiges, les valoriser et créer un parcours.

Le pari de valoriser le site de Ratiatum, de permettre l'expérimentation de l'archéologie et d'éclairer la société contemporaine grâce à cette discipline est donc réussi et se poursuit.



FACILE A LIRE

Beaucoup de personnes sont venues

au Chronographe depuis son ouverture il y a un an. Le lieu montre la vie des habitants de Rezé il y a 2 000 ans. Dès le 24 février, il y aura une exposition sur la bande dessinée.

Le Chronographe a attiré 35 000 personnes en 2017 !





CONCERTATION

Ville à 30 km/h : les habitants consultés

Rouler à 30 km/h dans toute la ville ? Depuis septembre, le débat est animé autour de cette question. En février, les Rezéens pourront se prononcer lors d'une consultation.

Près de la moitié des rues de Rezé sont aujourd'hui limitées à 30 km/h. Faut-il aller plus loin ? Jusqu'à étendre cette limitation de vitesse à l'ensemble de la commune ? Le 21 septembre, un groupe composé d'habitants, d'acteurs associatifs et de représentants politiques, s'est saisi du sujet. Réunis en conférence citoyenne, les 18 membres étudient cette question avant de transmettre leur avis, fin avril, à

l'équipe municipale. Ils pourront pour cela s'appuyer sur la position des habitants. L'ensemble de la population est invité à s'exprimer du 5 au 19 février lors d'une consultation.

LES HABITANTS, AUX MANETTES DU DÉBAT

Depuis la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les maires ont la possibilité de généraliser une vitesse limite

Rezé compte 70 km de voies limitées à 30 km/h, soit 41% des rues. Faut-il aller au-delà ? Depuis septembre, le débat est lancé avec les Rezéens. En février, une consultation est lancée auprès des habitants.



inférieure à 50 km/h à l'ensemble de la voirie de leur commune. Rezé est la première ville à organiser un débat public sur le sujet. « *Et qui plus est, à le confier à un groupe de citoyens* », souligne Hervé Neau, adjoint au maire en charge du dialogue citoyen. Les membres de la conférence citoyenne ne chôment pas depuis septembre : rencontres avec des experts, visite sur le terrain, ateliers avec les habitants... « *Ils sont également à l'origine des questions posées en février aux Rezéens* », souligne l' élu. »



PAROLE D'ÉLU

Hervé Neau, adjoint au maire en charge du dialogue citoyen

« Tous les habitants ont un avis sur la ville à 30 km/h, comme ont pu le constater les membres de la conférence citoyenne chargés d'animer le débat. Ils font un travail remarquable pour pousser la réflexion le plus loin possible en tenant compte de toutes les opinions. Cela dépasse la simple limitation de vitesse. L'enjeu : le partage de la rue par tous. »



QUESTIONNAIRE TRANSMIS AUX REZÉENS

Depuis septembre, les habitants peuvent suivre le débat sur un site Internet dédié : villea30.reze.fr. Du 5 au 19 février, c'est sur cette plateforme que seront posées dix questions (lire l'encadré p. 11).

Les Rezéens comme les usagers de la voirie pourront y répondre. Mais aussi faire leurs propres propositions ou commenter les pistes de réflexion. S'ils n'ont pas accès à Internet ou s'ils n'ont pas envie d'utiliser la plateforme numérique, ils pourront compléter le questionnaire papier adressé par courrier fin janvier à l'ensemble de la population.

« Les habitants ont déjà montré qu'ils se sentaient concernés par le sujet, précise Hervé Neau. Toutes les opinions, sans aucune exception, seront entendues. » Autant d'éléments qui nourriront la réflexion de la conférence citoyenne. Cette dernière remettra un avis au maire fin avril. Le conseil municipal se prononcera en mai sur les propositions faites. Les décisions prises par les élus alimenteront le Plan de déplacements urbains (PDU) en cours d'élaboration à l'échelle de la métropole. En attendant, c'est à vous de vous exprimer !

+ INFOS : villea30.reze.fr



FACILE À LIRE

Du 5 au 19 février, les habitants

pourront répondre à un questionnaire sur la vitesse à 30 kilomètres par heure et la ville plus calme. Ils pourront répondre sur Internet ([site villea30.reze.fr](http://villea30.reze.fr)) ou en rapportant dans différents endroits le papier qu'ils ont reçu dans leur boîte aux lettres.

QUESTIONS À

Dominique Raimbourg, président de la conférence citoyenne « Ville à 30 km/h »

Vous êtes président d'une conférence citoyenne, c'est une première pour vous ?

« J'ai toujours été soucieux de faire vivre le débat démocratique. Mes premières expériences en la matière remontent à 1989, lorsque j'étais conseiller municipal et élu de quartier à la Ville de Nantes. J'ai depuis présidé la Commission nationale consultative des gens du voyage, ou encore travaillé à la Fondation Jean-Jaurès sur la participation citoyenne. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce rôle ?

« J'aime faire ressortir les opinions divergentes, les différents usages, entendre tout le monde. Pour tenter de dégager un consensus. C'est un véritable défi de rechercher un compromis sur un thème aussi clivant que la limitation de la vitesse de circulation. »



MICRO-TROTTOIR



POUR



Danièle, retraitée

« Rouler à 30 km/h, ce n'est pas évident. Mais je suis plutôt pour. »

En cas d'accident, cela sera sûrement moins grave à 30 km/h. Et de toutes façons, on ne peut guère aller plus vite en général. Avec les piétons qui traversent la rue, les cyclistes et les priorités à droite, je n'appuie plus sur la pédale d'accélérateur. »



Sylvain, employé dans une radio

« J'habite dans une petite rue assez passante où les gens foncent. »

La passer à 30 km/h serait l'occasion de les faire ralentir un peu. Je trouve ça bien pour la sécurité des enfants. Il y a beaucoup de rues étroites à Rezé. Mais je ne suis pas sûr que cela soit pertinent pour l'ensemble des rues. »



CONTRE



Élise, en recherche d'emploi

« 30 km/h partout, cela n'a pas de sens. Il y a déjà des zones 30 là où

c'est nécessaire : près des écoles, des collèges... Ça suffit. Il faut déjà que les gens respectent les limitations de vitesse. En matière de pollution en plus, les effets positifs ne sont pas du tout prouvés. À 30 km/h avec ma voiture, je suis en seconde... »



Jonathan, entraîneur de basket

« Je ne suis pas pour être à 30 km/h tout le temps. »

Notamment quand il n'y a personne. La nuit et le dimanche par exemple. C'est plutôt à chaque citoyen de s'adapter par rapport à la route. On roule plus doucement s'il y a du monde. Je ne vois pas l'intérêt de passer la ville à 30 km/h. »

Le débat aussi sur les réseaux sociaux

Vous avez été nombreux à réagir sur la généralisation de la vitesse de circulation à 30 km/h via les réseaux sociaux. Plus de 150 commentaires ont déjà été postés sur la page Facebook de la Ville : @VilledeReze. Merci à vous tous.

La consultation : comment y participer ?

DIX QUESTIONS

Pour mieux connaître et comprendre vos habitudes en termes de déplacements. À quelle limitation de vitesse de circulation j'estime que c'est sécurisant à pied ? à vélo ? en voiture ? Comment faciliter les déplacements piétons et vélos dans le respect de tous les autres usagers de la rue ?

Comment faciliter les déplacements des véhicules motorisés dans le respect de tous les usagers de la rue ?

Quelle est la caractéristique d'une rue partagée dans la ville de demain ? Etc.

DEUX FAÇONS D'Y RÉPONDRE :

- Sur le site web villea30.reze.fr via le questionnaire en ligne
- Sur papier via le questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres des Rezéens. Une fois renseigné, il est à déposer à l'accueil de la mairie, au centre André-Coutant, à la médiathèque, dans les quatre centres socioculturels, au service jeunes (avenue de la Vendée), à la Maison du développement durable, à l'école municipale de musique et de danse, ou à la piscine Victor-Jara.



Le quartier Rezé-Hôtel de ville se transforme

C'est parti ! La transformation du secteur situé face à la mairie est lancée. Les travaux démarrent en ce début d'année. Les nouvelles constructions commenceront à sortir de terre en 2019.

Il est dans les cartons depuis dix ans. Le projet de réaménagement du vieux bourg de Rezé va prendre forme en 2018. Le chantier s'est ouvert en janvier avec les travaux de préparation. Un projet ambitieux qui va complètement modifier l'image du quartier. Les immeubles délabrés devant l'hôtel de ville laisseront place à de nouvelles constructions et à des espaces publics entièrement réaménagés. « *Ce quartier historique a besoin d'être redynamisé*, explique Eric Buquen, conseiller métropolitain en charge des projets d'aménagement et d'urbanisme. *C'est une porte d'entrée de la ville. Dans un secteur situé au cœur de la métropole, en pleine mutation.* » Le projet de réaménagement a été confié

au promoteur Bâti-Nantes. « *Au préalable, il a fait l'objet d'une concertation auprès des riverains et commerçants* », souligne l'élu.

DES LOGEMENTS, DES COMMERCES...

Le quartier va gagner des habitants : environ 300 d'ici 2023. Ils s'installeront dans les 181 logements construits en lieu et place des bâtiments anciens démolis à partir du 2^e trimestre 2018. « *Ce vieux bâti du bourg a peu d'intérêt d'un point de vue architectural*, précise Yann Vince, adjoint au maire en charge de l'architecture et des constructions. *Excepté bien sûr l'hôtel Grignon-Dumoulin qui sera conservé.* »

Parmi les nouveaux logements : 20 % d'habitat social dont une

partie dédiée aux seniors. Les autres seront accessibles à la propriété. Trois bâtiments se dresseront face à l'hôtel de ville. « *Avec des hauteurs différentes*, explique Yann Vince. *Afin d'obtenir un ensemble bâti cohérent au sein du quartier.* » Les commerces actuels occuperont les rez-de-chaussée qui seront adaptés aux personnes à mobilité réduite.

... ET DU VERT

Autres aménagements prévus : la création d'une grande place devant la mairie, d'un parking silo et des espaces verts autour des immeubles. L'ancien jardin du presbytère sera ouvert au public en 2019. L'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny connaîtra, elle aussi, un lifting. « *La voie sera élargie pour permettre à tous –*

De nouveaux logements, des locaux pour les commerces, des voies plus larges pour se déplacer en sécurité, des places de stationnement, des espaces verts, une grande place. Le quartier Rezé-Hôtel de ville, situé au cœur de l'agglomération, se réaménage.





PAROLE D'ÉLU

Yann Vince, adjoint au maire en charge de l'architecture et des constructions

« Le réaménagement du bourg est nécessaire pour revitaliser le quartier. Sans toutefois le dénaturer. Nous avons travaillé main dans la main avec l'architecte pour créer une harmonie entre les édifices situés autour et les nouvelles constructions. »

piétons, cyclistes, automobilistes – de circuler en sécurité, précise Éric Buquen. L'avenue pourrait d'ici quelques années accueillir un chronobus. »

COMMERCES OUVERTS PENDANT LES TRAVAUX

Le réaménagement du quartier Rezé-Hôtel de ville prendra plusieurs années. La fin du chantier est annoncée en 2023. « Tout dépendra des fouilles, précise Yann Vince. Car le sous-sol est riche. Des traces de l'histoire gallo-romaine de Rezé pourraient refaire surface. »

Au quotidien, qu'est-ce qui va changer avec les travaux ? « Les perturbations seront limitées, ajoute

l' élu. La circulation ne sera pas coupée dans l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, simplement réduite à une voie de façon ponctuelle. Quand ? Le chantier se divise en deux phases pour gêner le moins possible les commerces qui resteront ouverts pendant toute la durée des travaux. Des places de stationnement seront dédiées à la clientèle. »

En 2019, les nouvelles constructions commenceront à sortir de terre. Les premiers habitants pourraient arriver dès 2021. Les derniers bâtiments devraient, quant à eux, être terminés à l'automne 2023.

+ INFOS : reze.fr

Calendrier

TRANCHE 1

- 2018 démolitions
- 2018 > 2019 diagnostic et fouilles archéologiques
- 2019 > 2021 premières constructions (logements et parking silo)

TRANCHE 2

- 2021 démolitions, diagnostic et fouilles archéologiques
- 2022 > 2023 dernières constructions (logements)



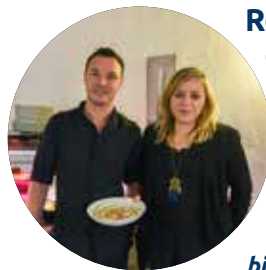
FACILE À LIRE

L'ancien bourg de Rezé sera en travaux à

partir de cette année. Les vieux immeubles abîmés seront remplacés par des nouveaux. De nouveaux habitants vont arriver dans le quartier. Les commerces actuels seront au rez-de-chaussée des immeubles.



QU'EN DISENT LES COMMERÇANTS ?



Rodolphe Roy et Alexandra Echardour, cogérants du restaurant **Passe-moi l'sel**

« L'aménagement du bourg va donner un coup de jeune au quartier. C'est aussi un tremplin pour nous. Nos nouveaux locaux seront plus grands, mieux isolés, et de plain-pied. Nous serons plus visibles, face à la mairie. Avec une terrasse sur la grande place. S'il y a bien une chose qui ne changera pas : l'état d'esprit du restaurant. Toujours "comme à la maison" ! »



Anne Barré et Anne-Sophie Turban, cogérantes de la pharmacie **Turban-Barré**

« Le projet d'aménagement du bourg apportera des améliorations notables : redynamisation, voies piétonnes sécurisées, etc. Certes, la période de travaux sera longue et difficile mais l'officine restera accessible et nous continuerons à accueillir avec sourire et bonne humeur notre patientèle. »

Ils vont s'installer au rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments : les pompes funèbres Atlantic, le restaurant **Passe-moi l'sel**, l'esthéticienne **Rozan Esthétik**, la cave **Saint-Lupien**, la pharmacie **Turban-Barré**.

RAGON



Jeux paralympiques et stand de tir...

Le stand de tir Hubert-Le Gohébel a accueilli deux rassemblements nationaux de tireurs handisport en préparation pour les Jeux paralympiques.

Le stand de tir rezéen est devenu un point de passage sur la route des Jeux paralympiques. À deux reprises, en novembre et en janvier, l'équipement a accueilli un stage national de tireurs handisport en



L'ambiance était studieuse et la concentration extrême durant ces deux stages de haut niveau.

préparation pour les prochaines échéances internationales. Le stand de tir Hubert-Le Gohébel, construit en 2007, a été choisi pour son pas de tir à 25 mètres en intérieur, appréciable en saison hivernale. « Il existe peu de structures équivalentes en France. De plus, le club est très bien adapté en termes d'accessibilité », explique Martial Chaussé, coordonnateur des équipes paralympiques et entraîneur national. Le Rezé Tir Sportif compte d'ailleurs deux personnes handicapées parmi ses 200 licenciés. Son président, Gilles Sabin, estime que « partager ainsi nos installations crée des échanges enrichissants ». On devrait donc revoir prochainement le groupe France handisport du côté de la Robinière.

PONT-ROUSSEAU

Vingt ans de solidarité à la Maison

L'association accueille les personnes en grande précarité depuis 1997 à Pont-Rousseau. Elle invite à un moment de partage et d'échanges, samedi 17 février au centre socioculturel (CSC) Jaunais-Blordière.

Vingt ans déjà que la Maison, l'accueil de jour de la rue Joseph-Turbel, soutient les personnes en grande précarité. Elles sont accueillies par l'équipe de bénévoles de l'association et une travailleuse sociale autour d'un petit déjeuner. Elles peuvent prendre une douche, participer à des ateliers, être accompagnées dans leurs démarches. Afin de faire connaître son action mais aussi de casser les représentations qui entourent les gens de la rue, la Maison invite les Rezéens à un temps partagé, samedi 17 février au CSC Jaunais-Blordière. Le moment fort de ce rendez-vous sera une création théâtrale. Cette pièce, titrée *Vingt ans d'histoires de solidarités à la Maison*, sera jouée par

une dizaine de personnes accueillies et de bénévoles. Elle intègre des récits de personnes à la rue ou en habitat précaire et de ceux qui les accueillent rue Turbel. À travers cette journée, l'association veut aussi sensibiliser à la montée de la précarité, à ses nouveaux visages, jeunes et migrants surtout. « Nous sommes passés, en peu de temps, de 50 personnes accueillies chaque matin à 70 », relève sa présidente, Annie Frétin, inquiète sur le maintien des conditions d'un « accueil digne », si cette tendance se poursuivait.

Les 20 ans de la Maison, samedi 17 février au CSC Jaunais-Blordière de 10h à 15h

+ INFOS : 02 51 70 14 87

AGENDA

DANSE RÉTRO ET TOUTES DANSES

Soirées dansantes animées par DJ Sébastien et DJ Bruno. Au profit de l'Association soutien spondylarthrite ankylosante (Assa). **Samedis 10 et 24 février à 20h. Salle de l'AEPR, 19 bis, rue Pierre-Brossolette. Tarif : 11€. Rens. 07 86 98 74 05.**

PERCUSSIONS

Stage de percussions samba et reggae animé par Batala Nantes. Organisé par le centre socioculturel (CSC) Jaunais-Blordière. Ouvert aux enfants (dès 11 ans) et adultes. **Dimanche 18 février de 14h à 17h30. CSC Jaunais-Blordière, 31, chemin Bleu. Tarif : 5€ (+ adhésion au CSC). Sur inscription. Rens. 02 28 44 40 40.**

STAGES ENFANTS VACANCES

Couture, poterie, capoeira, multisports. Organisés par le centre socioculturel (CSC) Jaunais-Blordière. Ouvert aux enfants (de 4 à 12 ans en fonction des activités). **Du 26 février au 9 mars. CSC Jaunais-Blordière et gymnase Andrée-Perrichon. Tarifs : de 8 à 78€ (+ adhésion au CSC). Sur inscription. Rens. 02 28 44 40 40.**

DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Rendez-vous du club. **Mardis 6, 13, 20 et 27 février de 20h à 22h. Jeudis 1^{er}, 8, 15 et 22 février de 14h15 à 16h15. Salle Jean-Jaurès, 40, rue Jean-Jaurès. Rens. 02 28 01 31 54.**

BELOTE

- Concours de la CGT Sud-Loire. **Vendredi 9 février à 13h30. Salle de l'AEPR, 19 bis, rue Pierre-Brossolette. Tarif : 7,50€. Rens. 06 81 50 96 03.**
- Concours de l'association Cepal Rezé-Centre. **Vendredi 16 février à 13h30. Salle J-B.-Marchais, 8, rue des Roquios. Tarif : 7,50€. Rens. 09 84 25 45 96.**



Toutes les classes élémentaires de la ville seront équipées d'un vidéoprojecteur interactif d'ici 2020.

TOUS QUARTIERS

Le numérique fait son entrée dans les écoles

Les écoles primaires rezéennes sont entrées dans l'ère du numérique. Depuis la rentrée, chaque école publique dispose de vidéoprojecteurs interactifs. Un nouvel équipement qui suscite l'intérêt des élèves et des enseignants.

Le 21 novembre dernier, la classe de CM1 de l'école Jean-Jaurès à Trentemoult a accueilli le maire, Gérard Allard. L' élu voulait entendre les réactions des enfants et de l'enseignante à propos du nouvel outil numérique financé par la Ville : un vidéoprojecteur interactif.

Relié à un ordinateur également fourni par la Ville, cet équipement permet de transformer un tableau blanc classique en surface de projection interactive et tactile. Il offre ainsi de nouvelles possibilités en matière d'apprentissage et permet

de favoriser la réussite scolaire. Ce projet a été mené en concertation avec les enseignants et le rectorat afin de répondre efficacement aux nouveaux usages pédagogiques. Aujourd'hui, deux classes par école sont concernées. La Ville envisage d'équiper l'ensemble des classes élémentaires d'ici 2020, soit 89 classes. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre du plan numérique mené par la municipalité. Celui-ci prévoit également le déploiement du très haut débit dans toutes les classes élémentaires à l'horizon 2020.

LES ÉLUS DE QUARTIER À VOTRE ÉCOUTE

Chaque citoyen peut rencontrer son élu de quartier et lui faire part d'informations sur la vie quotidienne de son quartier (propreté, cadre de vie, proposition d'événements...). Pour prendre rendez-vous avec votre élu de quartier, contacter le secrétariat des élus : 02 40 84 43 47.

CHÂTEAU

Marie-Isabelle Yapo

LA BLORDIÈRE

Laurent Le Moal

LA HOUSSAIS

Philippe Puiroux

PONT-ROUSSEAU

Stéphanie Cotrel

RAGON

Véronique Charbonnier

REZÉ-HÔTEL DE VILLE

Didier Quéraud

TRENTEMOULT-LES ISLES

Charlotte Prévot

CHÂTEAU

13 nouveaux membres au conseil citoyen

Fin 2017, le conseil citoyen a fêté ses 2 ans. Il a aussi accueilli 13 nouveaux membres. Ils sont désormais 28 à porter la parole des habitants du Château et à proposer des actions dans le quartier.

« Le groupe est redynamisé », confie Marie-Claude, membre du conseil citoyen depuis sa création, fin 2015. Treize nouvelles personnes ont rejoint l'assemblée citoyenne. « D'abord par

curiosité, explique Florian, un nouveau membre. J'ai découvert une belle communauté, mobilisée pour améliorer la vie des habitants du Château. J'ai aussi envie d'aider à mon niveau. » Comme

les 12 autres petits nouveaux, Florian a été tiré au sort. « Grâce au concours des bailleurs sociaux du quartier qui nous ont mis à disposition la liste de leurs locataires, explique Mireille Pernot, conseillère municipale en charge de la politique de la ville. Le conseil citoyen commençait à s'essouffler. L'arrivée de nouveaux membres va relancer cette instance indépendante qui ne fait pas que nous interpellier sur la situation du quartier. Les membres sont aussi à l'origine de nombreuses actions dans le quartier. »



28 habitants se mobilisent pour leur quartier au sein du conseil citoyen, le premier créé, en Loire-Atlantique.

+ INFOS : conseil.citoyen.reze@gmail.com

1840

Premier vapeur passager sur la Sèvre. Dès 1894, apparition des Hironnelles (fin dans les années 1950).

Collection Ville de Rezé



Collection Ville de Rezé



1857

Pont-Rousseau desservi en Omnibus à cheval.

1875

Ouverture gare de Pont-Rousseau desservie par la ligne Nantes-Pornic et par la ligne Nantes-Légé de 1893 à 1935.

Collection Ville de Rezé



Collection Ville de Rezé



1887

Les Roquios, bateaux à vapeur inspirés des vaporette vénitiens, assurent jusqu'en 1958 un service de passagers entre Nantes et Trentemoult.

1900

Le temps des barques et des charrettes à cheval, à bras et... à chien !

Collection Ville de Rezé



Collection Ville de Rezé



1930-1950

Antoinette Vano vendant des sardines sur son vélo, à la Morinière, en 1934.

CHF, coll. Guibert



1900-1910

Les premières voitures font leur petit effet, avenue Alsace-Lorraine.

1930

Les premiers tramways se fraient un chemin de Pont-Rousseau aux Trois-Moulins. Concurrencés par les autobus, ils disparaissent dans les années 1950.

Collection Ville de Rezé



CHF, coll. Guibert



1960

M. Vano, marchand à la Morinière, et Charlot, son cheval, dans les années 1960.

L'évolution des transports du 19^e siècle à aujourd'hui

Des omnibus à cheval aux premières stations Bicloo, via les Roquios et le tramway, la ville de Rezé a connu d'importantes mutations dans ses modes de déplacement. Et aujourd'hui encore, pour une circulation plus apaisée, ses élus et citoyens lancent le débat sur « La ville à 30km/h »...

1992

Retour des tramways de Pont-Rousseau à La Trocardière en desservant le quartier du Château.



Collection Ville de Rezé

2011

Création des premières stations Bicloo à Rezé.



Collection Ville de Rezé

2017

Le débat sur « Ville à 30 km/h » est lancé.



Collection Ville de Rezé



Collection Ville de Rezé

2005

Ouverture de la ligne Navibus Loire, des navettes fluviales qui assurent de nouveau la liaison entre Trentemoult et Nantes.

1950-1970

Des parkings immenses au Château pour des voitures encore peu nombreuses !



Collection Ville de Rezé

Maison du
développement durable
02 40 13 44 10
La Soufflerie / L'Auditorium
02 51 70 78 00
Cinéma Saint-Paul
02 40 75 41 91

Médiathèque
Diderot
02 40 04 05 37
École municipale de
musique et de danse
02 51 70 78 20

Concerts

Judi 1^{er} février à 20h30

PEDRO SOLER & GASPAR CLAUS

Un voyage au milieu des cordes, pincées et frottées, tantôt douces et apaisées, tantôt frénétiques. Proposé par La Soufflerie.

L'Auditorium - Tarifs : de 8 à 16€

Vendredi 2 février à 19h

DOUBLE DOWLAND

Un jeu de miroirs sous forme de rencontre entre un compositeur et son double contemporain. Rencontre musicale de La Soufflerie.

L'Auditorium - Gratuit

Mardi 6 février à 20h30

SONGES SACRÉS

Une collection de petits chefs-d'œuvre musicaux où théâtralité, suavité et sacré se mêlent et se confondent. Proposée par La Soufflerie dans le cadre de Baroque en scène. Conférence introductive au concert à 18h30.

L'Auditorium - Tarifs : de 9 à 21€

Judi 8 février à 19h

Mercredi 21 février à 19h

GRAIN D'SCÈNE

Audition d'élèves de l'école municipale de musique et de danse.

Centre musical de la Balinière (le 08/02),
L'Auditorium (le 21/02) - Gratuit

Judi 8 février à 20h30

FOREVER PAVOT / AQUASERGE

Une soirée pop psychédélique. Proposée par La Soufflerie.

La Barakason - Tarifs : de 5 à 12€

Vendredi 9 février à 19h

LES ANNÉES FOLLES

Une invitation pour une expérience sensorielle, dans le noir, dans la France de l'entre-deux-guerres. Rencontre musicale de La Soufflerie.

Centre musical de la Balinière - Gratuit

Judi 15 février à 20h30

STRANDED HORSE

Une œuvre métissée et pleine de fraîcheur qui tisse des liens entre trois continents. Proposée par La Soufflerie.

L'Auditorium - Tarifs : de 5 à 14€

Vendredi 16 février à 19h

RAP CUIVRÉ

Avec Sax Machine, un trio mêlant influences jazz, hip hop, funk et afro-beat. Rencontre musicale de La Soufflerie.

La Barakason - Gratuit

Mardi 20 février à 20h30

SI OUI, OUI. SINON NON.

Albert Marcœur et Quatuor Béla nous livrent un moment de pure poésie. Proposé par La Soufflerie.

L'Auditorium - Tarifs : de 9 à 21€

Vendredi 23 février à 19h

MAGNIFICAT EN VERTICALE

Le cantique de la Vierge par les chanteurs du chœur Aria Voce. Rencontre musicale de La Soufflerie.

L'Auditorium - Gratuit

Spectacles jeune public

Dimanche 11 février à 11h

CINÉMINOS

Projection du court métrage d'animation *Des trésors plein ma poche*. Dès 3 ans.

Cinéma Saint-Paul - Tarif : 4€

Samedi 24 février à 16h30

MOUSTACHE ACADEMY

Le quotidien d'un écolier décrypté avec humour par trois vrais-faux rappeurs. Proposé par La Soufflerie. Dès 6 ans.

La Barakason - Tarifs : de 4 à 8€

Cinéma

Lundi 12 février à 20h30

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX

Les grands classiques du cinéma.

Cinéma Saint-Paul - Tarif : 4€

Théâtre

Samedi 10 février à 20h30

CASH CASH

De A. Foot et A. Marriot. Par la compagnie Nelly Daviaud. Au profit de Rezé GRS.

Théâtre municipal - Tarif : 12€

Résa. 02 40 04 12 35

Samedi 17 février à 20h30

Dimanche 18 février à 15h

LA VÉRITÉ SUR L'AFFAIRE HARRY QUEBERT

Adaptation du livre de Joël Dicker. Par la troupe Balivernes. Au profit des associations Kouambasore et Enfants réfugiés du Monde.

Théâtre municipal - Tarifs : de 5 à 10€

Résa. 06 08 51 33 45 ou leptitkloup@free.fr

LA BD À LA MÉDIATHÈQUE DIDEROT

Anuki, héros de bande dessinée, va faire parler de lui à la médiathèque. Une exposition est consacrée au petit Indien du 1^{er} au 16 février. Venez dessiner, crayonner et profiter de jeux interactifs avec vos enfants (en accès libre, dès 4 ans). Mercredi 7 février à 15h,

créez votre propre planche de bande dessinée sur tablette (sur inscription – dès 8 ans). Vendredi 9 février à 20h, le scénariste et le dessinateur d'Anuki inventeront une histoire en direct (sur inscription – dès 6 ans).

Médiathèque Diderot. Gratuit. Rens.

02 40 04 05 37.



Anuki, du 1^{er} au 16 février.

Conférences

Mardi 13 février à 19h

FRICHES INDUSTRIELLES, UN NOUVEAU SOUFFLE

Rencontre « La ville entre art et architecture » proposée par la Ville en coproduction avec La Soufflerie.

L'Auditorium - Tarifs : 5€, gratuit pour les moins de 26 ans, RSA, demandeurs d'emploi

Mercredi 14 février
à 14h30 et 20h30

LES PYRÉNÉES DE L'ATLANTIQUE À LA MÉDITERRANÉE

Ciné-conférence Connaissance du monde.

Cinéma Saint-Paul - Tarifs : de 4,50 à 9,50€

Mardi 27 février à 14h30

L'IRLANDE ET LES IRLANDAIS DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Mardis de l'histoire.

Résidence Saint-Paul, 103, rue Jean-Fraix
Gratuit - Rens. 02 51 72 71 27

Sports

Samedi 3 février à 20h (NRMV –
Toulouse)

Vendredi 9 février à 20h30
(NRMV–Montpellier)

Judi 22 février à 20h30 (NRMV –
Tourcoing)

VOLLEY

Matches du NRMV (Ligue A).
Gymnase Arthur-Dugast

Samedi 3 février à 20h (NRB/Lyon)

BASKET

Match du NRB (Ligue féminine
de basket).

Complexe sportif Mangin-Beaulieu

Samedi 17 février à 20h
(BCSP – Montbrison)

Samedi 24 février à 20h
(BCSP – Landerneau)

BASKET

Matches du BCSP (Ligue 2 féminine).
Gymnase Arthur-Dugast

Samedi 24 février de 18h à 20h

SOIRÉE SUPER HÉROS

Quizz musical, aquagym, stand up
paddle et parcours gonflable.

Piscine Victor-Jara - Tarif : 2 €.

Lectures

Samedi 3 février à 15h

RENCONTRE AVEC COLINE PIERRÉ

Son roman, *Ma fugue chez moi*,
figure parmi la sélection du prix
Tapage. Dès 13 ans.

Médiathèque Diderot - Entrée libre. Ouvert à tous

Mercredi 14 février à 16h30

BOUQUIN'HEURE

Le club lecture secret réservé
aux 8-12 ans.

Médiathèque Diderot - Gratuit. Sur inscription

Samedi 17 février à 16h

GOÛTER PHILO

La sagesse. Animé par
l'association Paroles-sens-
dessous. Réservé aux 10-12 ans.

Médiathèque Diderot - Gratuit. Sur inscription

Samedi 17 février à 18h

APÉRO LITTÉRAIRE

La sélection des bibliothécaires
pour faire le plein d'histoires
vécues. Réservé aux adultes.

Médiathèque Diderot - Entrée libre

Mercredi 21 février à 16h

LA BOÎTE À LECTURES

*Je dévore, tu dévores, il/elle
dévore*, par Florence Arnould,
association Écoutez voir.
Réservée aux 4-6 ans.

Médiathèque Diderot - Gratuit. Sur inscription

Expositions

Du 3 février au 5 mai

LE DD EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

C'est quoi le développement
durable ? À quoi ça sert ? Une
exposition ludique avec des
photos, des mots simples.

Maison du développement durable - Entrée libre

Du 3 février au 5 mai

LA SÈVRE NANTAISE SECRÈTE ET SAUVAGE

Découvrez la Sèvre nantaise
sous un autre regard à travers
l'exposition photographique
de Patrick Trécul.

Maison du développement durable - Entrée libre

LA BD AU CHRONOGAPHE

Dès le 24 février, le
centre d'interprétation
archéologique
métropolitain
accueillera une
nouvelle exposition
autour de la bande
dessinée antique : des
grands classiques (*Alix*,
Murena...) aux petits
nouveaux (*Héraklès*,
Les ombres du Styx,
Arelate...). À travers
des planches originales,
dessins, archives d'auteurs. Sans
oublier les dessins et restitutions issus
des fouilles de Ratiatum (Rezé) et
Condevicum (Nantes).

**Avé Bande Dessinée ! La BD rencontre
l'Antiquité. Du 24 février au 20 mai.**

Du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.

Le Chronographe, 21, rue Saint-Lupien.

Tarifs : de 1,50 à 3€. Rens. 02 52 10 83 20



Avé Bande Dessinée, du 24 février au 20 mai.

Loisirs

Du 2 au 5 février de 10h à 19h

SALON NATURA

29^e édition. Lire page 7.

Halle de la Trocardière

Tarifs : de 3 à 5€, gratuit pour les moins de 12 ans

Samedi 3 février à 16h

ATELIER DE RELIURE PARENT-ENFANT

Créez avec votre enfant un carnet
de poésie sur mesure et repartez
avec ! Avec Claire Masfrand,
reliureuse rezéenne. Dès 6 ans.

Médiathèque Diderot - Gratuit. Sur inscription

Commémorations

Dimanche 25 février à 10h30

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE REZÉ

Cérémonie de commémoration des
19 résistants rezéens exécutés par
les nazis entre 1941 et 1943.

Square Jean-Moulin, place des Martyrs

Lundi 26 février à 17h

HOMMAGE À ALEXANDRE-PLANCHER

À l'occasion du 40^e anniversaire
de la mort de l'ancien maire de
Rezé.

Cimetière Saint-Pierre

Cette double page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.



Retrouvez les tribunes des groupes sur www.reze.fr

Groupes de la majorité *Ensemble à gauche pour Rezé* avec Gérard Allard

Les élus socialistes

Le quartier du château, un véritable enjeu

Nous avons voté au conseil municipal de décembre une délibération importante liée au quartier du Château. Quartier historique de notre commune et hautement symbolique de notre engagement politique. C'est une des priorités de notre mandat car notre devoir est aussi de mettre nos politiques publiques au service de celles et ceux qui en ont le plus besoin et qui sont fragilisés par le chômage, la précarité, les inégalités et l'isolement. Notre volonté est de lutter contre les discriminations qui handicapent les habitants, réintroduire une réelle mixité, rénover, embellir leur lieu de vie, réintroduire la nature, favoriser les pratiques de jardins potager urbains, créer les conditions d'une meilleure qualité de vie. Force est de constater que l'État, à l'époque où la politique de la ville était une politique ambitieuse, accompagnait les initiatives associatives, favorisait l'implantation des entreprises, consolidait les dispositifs d'insertion. Ce n'est plus le cas actuellement et les collectivités locales ont leurs limites. C'est donc un vrai choix politique que nous faisons à travers cet engagement à côté de la mobilisation habitante. Ceux et celles qui ont contribué aux ateliers et exprimer leur attachement à ce quartier. La réussite de la transformation de ce quartier ne se fera qu'avec leur implication et leur mobilisation et comme pour faire un pied de nez à l'argument « premier de cordée » qui privilégie l'action individuelle voire davantage, c'est ensemble dans la diversité de la richesse sociale et culturelle que nous mènerons notre ambition.

Le groupe PS

Les élus communistes

Un bilan encourageant, une politique à poursuivre

Avec l'année 2017, la municipalité a réalisé la moitié du mandat municipal. En ce premier semestre 2018, l'équipe municipale entend aller à la rencontre des habitants pour dialoguer, réaliser un point d'étape. D'ores et déjà, nous pouvons dire que les engagements pris en 2014 ont été tenus dans ces grands objectifs, qu'il s'agisse de la priorité de l'action en direction de la jeunesse, du renouvellement de la démocratie participative, d'un urbanisme apaisé, de la mise en œuvre d'une nouvelle étape de son « Agenda 21 » ou bien encore de la volonté réaffirmée d'une politique de solidarité s'inscrivant de le droit fil des politiques municipales menées depuis des décennies à Rezé par les municipalités de gauche. La mise en place de moyens humains et matériels ambitieux en faveur de l'éducation populaire, la réalisation avec la métropole des outils réglementaires pour un aménagement plus respectueux des paysages et des ambiances urbaines dans le cadre du PLUM, l'installation d'instances de dialogue citoyen et de co-construction avec les habitants, le lancement de la Fabrique rézéenne en faveur du développement durable ou bien le déploiement de certains services publics en direction des publics les plus fragiles, tout cela témoigne d'une volonté politique. Le récent rapport de l'Observatoire social et urbain montre quant à lui les points forts et les points faibles de notre ville : il s'agit là d'un indicateur devant nous encourager à déployer l'action municipale pour les années à venir.

groupecommuniste@mairie-reze.fr

Les élus verts

Palestine : quelle liberté à l'horizon ?

Solidarité, respect des droits humains entre autres sont nos valeurs partagées. Les territoires palestiniens sous le joug de l'occupation israélienne incarnent la permanence de la violation de ces droits fondamentaux.

Point n'est besoin d'ergoter : violence et résilience font la paire lorsque l'on arpente les rues de Ramallah, de Jérusalem, d'Hébron et d'Abu Dis notre ville amie. Nichée sur les collines de la banlieue sud de Jérusalem est, elle se retrouve quasiment encerclée par un mur de séparation voire d'enfermement. Durement éprouvée par le stress hydrique, elle doit aussi gérer la voracité du Mur israélien qui avale les hectares de terres, nuisant ainsi à l'implantation d'un hôpital, d'une déchetterie plus adaptée aux besoins, d'autres services à la population. Depuis la Déclaration de Balfour en

1917, tensions, brutalité insidieuse, répression, humiliation ponctuent les journées des habitants vaquant à leurs tâches. Trop de larmes, de sang versés alimentent les veines de la haine. Peut-on s'emparer du pinceau de l'indifférence pour peindre la nième transgression du droit international ? Est-il soutenable de contempler l'indéfendable à l'œuvre : changement du statut de Jérusalem quel qu'en soit le tribut pour ceux qui en subissent les affres ?

Nous, écologistes réaffirmons notre soutien à la solution de la mise en place de deux états de droit israélien et palestinien.

Pour aller plus loin : <http://www.blog.elusvertsdereze.org>
Contact : elus.ecologistes@mairie-reze.fr



Groupe de la minorité

Groupe d'opposition

Rezé à gauche toute !

L'aéroport et la démocratie

Le rapport de la médiation conforte l'avis de celles et ceux qui agissent contre le transfert inutile de l'aéroport vers Notre-Dame-des-Landes. Il montre qu'un autre choix est possible : celui d'améliorer l'actuel aéroport ; de plus, il considère que les décisions prises jusque-là (décisions de justice incluses), l'ont été sur la base d'informations fausses. La consultation de juin 2015, restreinte au périmètre de la Loire-Atlantique, pour un aéroport « du Grand-Ouest », a constitué un grave déni de démocratie. La question posée était tronquée de sa part la plus importante : le choix entre deux sites possibles. Et, cerise sur le gâteau, de nombreux chiffres officiels ayant servi de base au jugement des citoyen-ne-s étaient faux ! La préfète Anne Boquet l'a reconnu : « *Si le processus démocratique avait bien fonctionné depuis l'origine de ce dossier, on n'en serait pas là aujourd'hui.* » Seules la vigilance et la mobilisation citoyennes ont permis, en plus d'expérimentations de mode de vie alternatifs, de sauvegarder les terres de NDL, et de prouver que le transfert n'est pas un choix de bon sens. C'est pourquoi le mouvement anti-aéroport de NDL appelle à une grande mobilisation et rassemblement le 10 février 2018, au lendemain de la fin de la validité de la Déclaration d'Utilité Publique (2008). Nous y serons. Cette tribune étant rédigée fin 2017 (délais imposés), une actualisation en sera publiée début février 2018 sur le site : www.reze.fr/La-mairie/Expressions-politiques

Contact : rezeagauchetoute@gmail.com

LR, NC, DD Ensemble pour Rezé

Priorité Château

Dans les années 60, le quartier du Château correspondait aux attentes de nombreuses familles pour qui les logements apportaient confort et modernité dans un secteur qui leur offrait tous les avantages de la ville moderne : services publics, commerces, écoles, loisirs, etc. Elles s'y épanouissaient. Soixante ans plus tard, force est de constater que ce quartier est devenu un lieu d'incivilités, de dégradations et de délinquances ou il manque une autorité républicaine, un dynamisme commercial et économique (cf. notre projet municipal) Un taux de chômage élevé, des familles désœuvrées vivant de minima sociaux ; Le Château ne fait plus rêver et Rezé subit la politique de la Métropole, qui lui impose d'accueillir les populations que Nantes ne veut plus. Les élus socialo-éclo-communistes majoritaires ne savent plus quoi faire de cette situation. Entendre de leur bouche : « on a tout essayé ! » ou « c'est la faute du désengagement de l'État » est un aveu d'échec de leur politique de la ville ; Ils en portent l'entière responsabilité et nous dénonçons leurs mensonges et imposture. Les habitants sont soi-disant écoutés, il n'en sort que des mini-projets et des mesures « Soupoudrettes » sans grands effets notoires. Tout cela est seulement prétexte à se féliciter et s'enthousiasmer du dialogue social et de la démocratie participative, véritables miroirs aux alouettes. Une nouvelle aide d'État de près de 1,5 million d'euros va être versée mais une fresque sur un pignon d'immeuble et la repeinte du mobilier du « jardin » public effaceront-elles trente ans de laisser-aller ?

Groupe des élus de la droite et du centre
« Ensemble pour Rezé avec Philippe Seillier »
Site internet : www.reze-avenir.fr ;
Contact : 06 51 74 48 83

URGENCES**POMPIERS : 18****POLICE : 17****URGENCES****MÉDICALES : 15****AMBULANCES : 15****SAMU SOCIAL : 115****PHARMACIENS****DE GARDE : 32 37****ÉTAT CIVIL****NAISSANCES**

Du 17 novembre 2017 au 18 décembre 2017 : Clémence Errien ; Haylie L'honoré ; Alessio Delmas ; Elyssa Cherrad ; Alice Orain ; Layanah Alberteau ; Marius Davodeau ; Hadès Chereul ; Kaïlys Bottineau ; Zoé Levelu ; Djébrile Mouanaa ; Mattéo Reita ; Emma Le Bris Mothe ; Jules Letertre ; Alexis Carré ; Chris Klein ; Jibril Chaouad Lederc ; Diane Courant ; Grâce Tietcheu Nganou ; Louéva Moyon ; Adam Serradj ; Eloïse Bourguine ; Judith Duchesne Vanderperre, Rafaël Bigeon Chafloque Coaguila ; Elouen Benoiton ; Roxanne Albert.

MARIAGES

Hors Rezé : Abderahmane Daibeche, Isser (Algérie) et Laura Chereul, Rezé.

DÉCÈS

Du 18 novembre 2017 au 26 décembre 2017 : Maria Boisseau née Jaunet, 88 ans ; Marie Le Yaouanq née Rousse, 89 ans ; Louisette Raimond née Dupont, 73 ans ; Josette Pageot née Vaillant, 90 ans ; Michel Triboire, 83 ans ; Madeleine Haury née Cassard, 87 ans ; Fernande Biret née Albert, 95 ans ; Jeannine Robin née De Franceschi, 79 ans ; Raymond Préfol, 83 ans ; Marie-Christine Ouisse, 58 ans ; Georges Saupin, 89 ans ; Yolande Delaunay née Kasongo, 41 ans ; André Boucard, 87 ans ; Denise Vergnaud née Delorme, 93 ans ; Georgette Herel née Breton, 85 ans ; Catherine Lepine née Rondeau, 63 ans ; Christiane Bonvallet, 74 ans ; Diégo Lucas, 86 ans ; Jacques Bonnin, 94 ans ; Carine Airault, 42 ans ; Lucien Louineau, 91 ans ; Stéphane Bouligand, 51 ans ; Marie-Josèphe Biton née Blandin, 81 ans ; Denise Normand née Graton, 82 ans ; Elise Dafniet née Corsion, 95 ans ; Abel Doucet, 83 ans ; Ginette Le Trétollec née Le Favennec, 88 ans ; Fane Gjočaj née Lushi, 44 ans ; Maryse Le Texier née Francheteau, 70 ans ; Renée Garon née Rocheteau, 91 ans ; Yolande Bonraisin née Chantreau, 94 ans ; Renée Laporte née Loddó, 90 ans.

NANTES DANS MA POCHE

Quand est mon prochain bus ? Que mange mon enfant à la cantine ? Reste-t-il des places disponibles dans un parking ? Grâce à l'application mobile multiservices Nantes dans ma poche, vous pouvez être informé en temps réel des événements prévus à Rezé mais aussi partout dans l'agglomération. Cette application a pour but de vous faciliter la vie et de simplifier votre quotidien en mettant à votre disposition des services personnalisables et actualisés en temps réel. Elle est téléchargeable gratuitement sur smartphones et tablettes.

La 4G peut brouiller l'image de la TNT

Le déploiement de la 4G peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision (télévision numérique terrestre). Cela concerne notamment les foyers qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. En cas de perturbations, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR). Si vous avez une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez appeler le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - appel non surtaxé). Si vous dépendez d'une antenne collective, vous devez vous rapprocher de votre syndic ou gestionnaire d'immeuble.

ÉTUDE STATISTIQUE DE L'INSEE

L'Institut national de la statistique va effectuer une enquête auprès de certains ménages de Rezé, tirés au hasard, qui seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. La participation à cette enquête est obligatoire et les réponses resteront strictement confidentielles. Cette enquête va permettre de recueillir des données relatives à l'emploi, au chômage et à l'inactivité. Plus d'infos sur insee.fr

NOUVEAUX SERVICES À LA BANQUE DE FRANCE

La Banque de France a enrichi son site pour faciliter la prise de rendez-vous et proposer de nouveaux services. Il est maintenant possible de prendre rendez-vous en ligne, de poster en ligne une question du domaine bancaire ou financier... Plus d'infos sur banque-france.fr

LOGEMENT, CONSOMMATION, SANTÉ...

Des bénévoles de la Confédération syndicale des familles (CSF) et de l'Association syndicale des familles monoparentales et recomposées (ASFMR) reçoivent, écoutent, conseillent gratuitement sur les questions de logement, consommation, santé, éducation et séparations. La prochaine permanence aura lieu samedi 3 février de 9h30 à 12h, au centre socioculturel Château (11, place Jean-Perrin). Rens. 06 59 70 72 82

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes sont à déposer en mairie, au service des formalités administratives, place Jean-Baptiste Daviais. Les mineurs doivent être accompagnés de leur représentant légal. Prise des rendez-vous en ligne sur le site de la Ville : www.reze.fr (rubrique : démarches). Renseignements au 02 40 84 42 02.

TRANSPORT DES PATIENTS

Un patient qui a besoin de se déplacer pour recevoir des soins ou pour pratiquer des examens médicaux peut bénéficier d'une prise en charge de ses frais de transport, à condition de disposer d'une prescription de son médecin (ou de son chirurgien-dentiste). Cette prescription doit être délivrée avant que le transport ne soit effectué et indiquer les éléments d'ordre médical précisant le motif du déplacement et justifiant le mode de transport prescrit. Plus d'infos sur ameli.fr

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Tout mineur voyageant à l'étranger sans ses parents doit être porteur d'une autorisation de sortie du territoire. L'utilisation du seul passeport n'est plus considérée comme suffisante. Le mineur doit être muni de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), d'une autorisation de sortie du territoire, de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie. Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Plus d'infos sur service-public.fr

VIGILANCE DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES PAYANTES

De nombreuses démarches administratives gratuites (extrait d'acte de naissance, de casier judiciaire, de demande de carte grise...) sont proposées par les sociétés privées moyennant rémunération. Si cette pratique est légale, elle doit toutefois être effectuée avec vigilance (se renseigner sur les tarifs notamment). Il est conseillé aux consommateurs de se renseigner sur les démarches administratives auprès des sites officiels de l'Administration française avant de passer commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel.

Ma maison macoretz

Construction · Extension · Aménagement intérieur



CUISINE | SALLE DE BAINS | RANGEMENTS
AGENCEMENT & RÉNOVATION INTÉRIEURE

75 rue Ernest Sauvestre - REZÉ 02 51 70 10 14
Mardi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 19h | Samedi : jusqu'à 18h

STYL'PROTECT

FAÇADES & TOITURES

Ravalement

Imperméabilisation
des murs et toitures

Maçonnerie

Isolation des murs extérieurs
et des combles



79 rue des Sables - Zone de Viais
44860 PONT SAINT MARTIN

06 60 04 91 34

09 83 77 54 85

Rezé 

Magazine municipal

Rezé
[mensuel]

(Diffusé à 21000 exemplaires chaque mois)

Réservez
votre emplacement
publicitaire au
02 40 84 42 99



ASSISTANCE AMBULANCE

assistanceambulance.com

117 rue de la Basse-Île - 44400 REZÉ

7J/7

24^H/24



www.assistanceambulance.com

02 40 12 14 15

REZÉ - NANTES SUD

57 rue Jean Jaurès • REZÉ SAINT PAUL

Tél. 02 40 32 88 20



www.reze-immobilier.com

contact@reze-immobilier.com



IDEX, ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Agence Bretagne Loire Atlantique Vendée

1 rue Pierre Anne - 44340 BOUGUENAIS

Tél. 02 28 00 01 01

www.idex.fr

idex
■ Efficience Énergétique

SAINT EX'

résidence de standing
du **studio au T5**

VOTRE T3 À PARTIR DE 189 000 €

**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
D'UN LOGEMENT
QUI VOUS RESSEMBLE**



0 805 360 550

Services et appel gratuits

www.nacarat-saintex.com